

Spécial | "Intégrer une société, le bon choix", pour Anthony Soustre, jeune agriculteur en Corrèze



Fils d'agriculteur, Anthony Soustre, a toujours souhaité exercer le même métier que ses parents. Après avoir travaillé cinq ans sur une exploitation en arboriculture, il s'est installé en avril 2019. Il a rejoint la société agricole d'Hervé Germain, à Vignols en Corrèze en rachetant des parts sociales, suite au départ de son associée, qui souhaitait mener une autre activité professionnelle. Depuis un an, les deux hommes exploitent une ferme de 30 ha avec une production de canards prêts à gaver, et 9 ha de vergers : pommes, poires, châtaignes. Les deux associés ont de nouveaux projets.

L'installation d'Anthony Soustre, Jeune Agriculteur en Corrèze, est le résultat d'une belle rencontre. La rencontre de deux hommes, ayant tous deux la passion de la terre. Hervé Germain, installé depuis 1991 sur la commune de Vignols (19) cherchait son associé au sein de son entreprise agricole. Il a vite abandonné l'idée d'avoir un salarié à temps plein à l'année, jugeant la problématique de la main d'œuvre trop complexe et n'offrant pas suffisamment de garantie. Le jeune homme a toujours voulu suivre la même voie professionnelle que ses parents, qui ont aussi une exploitation à quelques kilomètres. « C'est un métier de passion, je savais que je serais agriculteur. Le jeune homme aujourd'hui âgé de 28 ans, a obtenu un baccalauréat STAV productions agricoles, un BTS section horticole suivi d'une licence professionnelle en management des entreprises horticoles et du paysage. « Le BTS horticole englobe l'arboriculture, c'est ce qui m'intéressait le plus. » Après avoir été salarié cinq ans sur une exploitation spécialisée en pommes, Anthony a franchi le pas de l'installation en hors cadre familial. En avril 2019, il achète les parts sociales de l'associée d'Hervé Germain. Il s'agit en l'occurrence de son épouse. Celle-ci a fait le choix d'une autre voie professionnelle, après avoir travaillé plus d'une quinzaine d'années au sein de l'exploitation. Depuis un an, les deux hommes sont associés à 50/50 au sein de la SCEA les Vergers de la Peyrolie sur la commune de Vignols. L'exploitation a plusieurs productions sur une SAU de 30 hectares : une production de pommes et de poires et de châtaignes sur 9 ha de vergers et un atelier des volailles grasses : des canards (21 bandes par an de 1200 têtes) et des oies prêtes à gaver (4 bandes par an de 700 têtes). Les pommes et les poires sont commercialisées en coopérative, la Coolim : pour la récolte 2020, les deux associés changent de coopérative, ce sera la Sica du Roseix.

Des risques financiers plus limités

« A mes yeux, c'était un bon moyen de m'installer en limitant les risques financiers. Je suis arrivé dans une

structure qui fonctionnait déjà, avec du vécu et une bonne assise. C'est rassurant. Il y a un partage de responsabilités. » Anthony Soustre a investi 125 000 euros dans l'acquisition des parts sociales. La globalité de la somme est financée grâce à un emprunt souscrit auprès de la banque verte sur douze ans et par la Dotation Jeune Agriculteur. Il a aussi investi dans des matériels pour le passage au désherbage mécanique à hauteur de 20 000 euros et 15 000 euros sur l'atelier canards gras, financés intégralement par le recours à l'emprunt. Le jeune agriculteur a pu bénéficier d'aides régionales et départementales. Anthony n'est pas propriétaire des terres et des bâtiments : ils sont loués à la SCEA. Intégrer une exploitation par la forme sociétaire n'a rien d'évident sur le plan humain. Le bouche à oreille a bien fait les choses. Le candidat à l'installation connaissait son futur associé : il avait déjà travaillé étant plus jeune aux Vergers de la Peyrolie en tant que saisonnier pour la cueillette. Hervé Germain juge l'installation d'Anthony positive : *"ce sont des relations uniquement professionnelles. Elles sont saines. Si je m'étais associé à un neveu, cela aurait sans doute été plus compliqué."*

De nouveaux projets

L'arrivée d'Anthony Soustre a impulsé une nouvelle dynamique au sein de la SCEA. Les décisions sont prises à deux. On travaille en général ensemble précise le jeune exploitant. Les deux associés ont de nouveaux projets : en premier lieu, le passage intégral au désherbage mécanique, pour répondre à la demande des consommateurs de réduction des pesticides. Les deux exploitants souhaitent développer l'irrigation pour sécuriser la production de fruits en investissant 60 000 euros, sur trois ans. Parmi les autres projets, ils souhaitent développer la poire plutôt que la pomme. « La poire jouit d'une meilleure image auprès du public et côté production, elle implique moins de contraintes. La consommation est stable avec une forte diminution des vergers français. Les coopératives sont en demande d'une production hexagonale, explique Anthony. D'autres projets sont en train d'émerger, comme le passage en production bio pour les poires et une diminution à terme du verger de 9 ha à 7 ha avec une productivité identique grâce à l'irrigation. La SCEA Les Vergers de la Peyrolie produit chaque année 30 tonnes de poires et 250 tonnes de pommes. Les deux agriculteurs jugent cette intégration plutôt réussie. "Et c'est pour moi, un moyen d'assurer la pérennité de mon exploitation, estime Hervé Germain.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : Claude Hélène Yvard

Publié sur aqui.fr le 24/04/2020

[Url de cet article](#)